



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ZACHARIE**

DELIBERATION N° 2024-09/04

Nombre de conseillers	L'an deux mille vingt quatre
en exercice :	29
présents :	18
voteants :	27
pour :	27
contre :	0
abstention :	0

le 30 septembre à 19 heures
le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-ZACHARIE**
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
sous la présidence de M. **COULOMB Jean-Jacques, Maire**

Date de convocation du Conseil Municipal : le 23 septembre 2024

PRESENTS :

Mmes et MM., FABRE Claude, COLETTA Eliane, DELLAVALLE Christine, POLLUS Alfred, ROYER Carole, MARCHAND Charlene, MARTIN Gilles, TABONE Paul, MERLO Raymond, PRATI Corinne, NAUDIN Nathalie, CRETELLO Karine, BOTTERO Emilie, AUDOIN-LUONG Marlène, TRAPANI Virginie, POZZI Monique, PEREZ Serge.

ABSENTS REPRESENTES :

M. INES Claude donne procuration à Mme COLETTA Eliane.
Mme BOUHAFS Hayette donne procuration à Mme MARCHAND Charlene.
M. DEGIOANNI Jean-Marie donne procuration à M. MARTIN Gilles.
M. CORNU Jérôme donne procuration à M. TABONE Paul.
M. DEMOULIN Christophe donne procuration à M. POLLUS Alfred.
Mme BAYLE Magali donne procuration à Mme DELLAVALLE Christine.
M. INNOCENTI Maxime donne procuration à Mme ROYER Carole.
M. GEORGES Philippe donne procuration à M. FABRE Claude.
Mme USSEGLIO Caroline donne procuration à M. COULOMB Jean-Jacques.

ABSENTS NON REPRESENTES :

M. FILLAT Eric.
Mme COLLOMBON Danièle.

**OBJET : CREATION D'EMPLOIS DANS LE CADRE DES AVANCEMENTS DE GRADE
2024**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le Code général de la fonction publique ;
Vu la délibération n°07/11 en date du 19 juillet 2007 fixant le taux de promotion pour les avancements de grade ;
Vu l'arrêté en date du 12 mars 2021 portant sur les lignes directrices de gestion après avis des membres du Comité Technique ;
Vu le budget de la collectivité ;
Vu le tableau des effectifs existant ;

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services ;
Considérant l'évolution des postes de travail et des missions assurées par 4 des agents de la collectivité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE :

Article 1 :

De créer, à compter du 1^{er} décembre 2024 :

- Deux emplois permanents à temps complet sur le grade d'avancement d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe.
- Deux emplois permanents à temps complet sur le grade d'avancement d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe.

Article 2 :

De dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2024 et seront inscrits aux budgets successifs.

Article 3 :

D'autoriser M. le Maire à signer tous les documents relatifs à cette procédure et à modifier le tableau des effectifs.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Pour Copie Conforme

Le Maire



The signature of Jean-Jacques COULOMB is written in black ink over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE ST ZACHAIRE' at the top, 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' at the bottom, and '83 (VAR)' at the bottom. In the center of the stamp is a small illustration of a landscape with a building and trees.

Jean-Jacques COULOMB

Le Secrétaire



The signature of Claude FABRE is written in black ink. It is a stylized, cursive signature that overlaps the text 'Claude FABRE' below it.

Claude FABRE